



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

SAS AFROHAIRVIBE

Type : Constitution de société

Edition : ggg

Parution web : 2025-06-10

Parution print : 2025-06-10

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution de la,SAS AFROHAIRVIBE au capital de 2 000 €.

Date de signature des statuts : 1er Juin 2025

Nature de l'acte : sous seing privé

Présidente : Madame Hamas ALI HAMID, demeurant 50 BOULEVARD DES AMOUREUX 97615 DZAODZI LABATTOIR.

Siège : 50 BOULEVARD DES AMOUREUX 97615 DZAODZI LABATTOIR.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Objet social : Le commerce de détail de produits capillaires, cosmétiques et de beauté, notamment destinés aux cheveux afro, frisés, crépus.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.